

Novembre 2020 – Numéro 11

La Fugue

La liberté d'expression



Entretien exclusif avec
Geoffroy Lejeune
p. 26

SOMMAIRE

HISTOIRE

p.4

LITTÉRATURE

p.9

HISTOIRE DE L'ART

p.14

PHILOSOPHIE

p.19

ACTUALITÉ

p.23

ENTRETIEN EXCLUSIF AVEC GEOFFROY LEJEUNE

p.27

NOTRE COUP DE CŒUR ...

p.32

RÉDACTION



Histoire

Hervé de Valous
Cofondateur
Rédacteur



Philosophie

Alban Smith
Cofondateur
Rédacteur



Actualité- Économie

Arthus Bonaguil
Rédacteur



Littérature

Ombeline Chabridon
Rédactrice



Histoire de l'Art

Olivia Jan
Rédactrice



Actualité

**Alain d'Yrlan de
Bazoge**
Rédacteur



Aliénor Brochot
Secrétaire de
rédaction



**Pauline
Doutrebente**
Responsable
communication

Ont également collaboré à ce numéro : **Armancio de Lauria** et **Inès de Sevelinges**.



HISTOIRE

Une tradition si gauloise

Par Hervé de Valous

S'il y a bien quelque chose que les Français peuvent se targuer de posséder, et c'est en général ce qui fait la saveur de notre langue et de nos conversations, c'est la liberté d'expression. Et croyez bien qu'ils n'ont pas attendu la Révolution pour se l'octroyer.

Fort de son franc-parler, de sa méfiance naturelle envers toutes les formes d'autorité, de ses habitudes moqueuses et de son goût de la contradiction, notre Français manie naturellement une prose rabelaisienne voire voltairienne. C'est un véritable art qui s'est érigé siècle après siècle et ayant la spécificité d'être apprécié et pratiqué tant par le petit peuple que par les plus hautes élites.

Mille ans de caricature

Les pouvoirs royal et religieux ont tenté d'établir, en France, une

organisation de la censure, mais en réalité une telle tâche n'est pas chose aisée, et si les écrits les plus dangereux sont brûlés et les auteurs les plus célèbres embastillés, le goût de l'exagération (*caricare* en latin populaire) s'impose comme exutoire d'une expression contrainte. La bourgeoisie se rie de la pédanterie des seigneurs, le paysan moque les curés paillardes et les moines gras, le roi essuie les critiques des grands féodaux et c'est sans fin. L'imprimerie, inventée en 1450 par Gutenberg, change tout puisqu'elle popularise et atteste cette liberté de ton à l'ère moderne. Des milliers de libelles sont imprimés durant



A FAUT ESPERER O EU JEU LA FINIRA BEN TOT.

Caricature d'un paysan portant un noble et un prélat, Anonyme, musée Carnavalet



L'assassinat de Marat, 1880, Jean Joseph Weerts, @revuedesdeuxmondes

l'Ancien Régime sous forme de feuilles volantes que les colporteurs relaient afin de propager des idées politiques ou religieuses, ou tout simplement pour railler une autorité. Des auteurs passent à la postérité en égratignant au passage de nombreuses institutions de la société. En cela Rabelais, auteur du XVIème siècle, fait figure de monument comme l'atteste sa description moqueuse de frère Jean, un moine « *beau débrideur de messes, beau décrotteur de vigiles, bref, pour tout dire un vrai moine s'il en fut jamais depuis que le monde moinant moina de moinerie* ». Volontiers graveleux, le peuple se régale des pamphlets pornographiques qui se répandent

notamment au XVIIIème ; ce sont eux qui, entre autres, popularisent le surnom de madame de Pompadour : « *la putain du Roi* ».

À travers l'ironie, des auteurs s'attaquent aux piliers de l'Ancien Régime comme le fait Beaumarchais avec les nobles qui sont ridiculisés dans ses pièces car ils se sont seulement « *donnés la peine de naître* » (*Le Mariage de Figaro*, 1778). La liberté d'expression explose en France sous Louis XVI du fait de la mollesse de Malesherbes à appliquer la censure dont il est pourtant responsable. Et nous savons aujourd'hui tout le tort que cela put causer à la monarchie.

La Révolution et la folie de l'expression

La période révolutionnaire est le moment d'une explosion de la liberté d'expression dans les formes les plus hyperboliques que nous puissions imaginer. Le nombre et l'expression sont excessifs, violents, immodérés. Entre 1789 et 1800, nous passons de quelques dizaines de journaux à plus de 3 000. Toutes les tendances y sont représentées favorisant une sorte d'émulation malsaine, une course au pire où chacun chercherait à rédiger des lignes plus violentes que ne sont celles de son adversaire.

Marat et Hébert en sont les tristes représentants. Le premier affirme à la convention qu'il faut « *exterminer sans pitié tous les conspirateurs si nous ne voulons pas être exterminés nous-mêmes* », radicalisant la politique révolutionnaire avec son journal *L'Ami du Peuple*. Ses prises de position lui valent bien des haines qui vont jusqu'à provoquer son assassinat par une jeune femme Charlotte Corday. Son ami Hébert, le fondateur du *Père Duchesne*, en fait un martyr de la Révolution, une victime des ennemis des libertés. Il reprend le flambeau avec encore plus de violence, demande la mort pour « *les suspects* », accuse Marie-Antoinette d'inceste lors de son procès et écrit ces mots en guise d'oraison funèbre après la mort de cette dernière : « *la plus grande joie du Père*

La parole se libère pour accompagner les pires excès

Duchesne après avoir vu de ses propres yeux la tête du Veto femelle séparée de son col de grue et sa grande colère contre les deux avocats du diable qui ont osé plaider la cause de cette guenon ». Dans cette période, tous les coups sont permis, la parole se libère pour accompagner les pires excès. Cette liberté est pratiquée jusqu'à la lie par ceux qui en sont autorisés, car selon la formule de Saint-Just « *pas de liberté pour les ennemis de la liberté* ». La presse et les autres organes royalistes sont interdits dès la fin 1792 : la liberté est totale, mais à sens unique. Plus elle est invoquée, plus elle est respectée de manière

partiale. C'est un classique de l'Histoire : la discordance entre l'invocation systématique d'un principe politique et sa réalité effective dans la société.

Une liberté qui fait tomber les trônes

Il est incontestable que la Révolution a créé un appel d'air à propos de cette liberté d'expression. Plus que jamais, les Français y voient un principe essentiel et constitutif d'un État libéral. Napoléon l'avait assuré de la main droite tout en le muselant de la main gauche. Il sauve les apparences et achète la paix civile. Louis XVIII joue le même tour d'équilibriste dans la Charte que sa royale personne octroie à ses peuples. L'article 8 garantie la liberté de la presse en ces termes : «

Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, en se conformant aux lois qui doivent réprimer les abus de cette liberté ». En réalité, la censure réapparaît avec force, peu après l'assassinat du duc de Berry, héritier de la couronne. Effectivement, les

Ultras, défenseurs d'une monarchie sans lien, veulent en finir avec cette liberté qui, au travers de la presse libérale, gangrène chaque jour un peu plus les marches du trône. Pourtant, leur chef de file, Charles X, devenu roi en 1824 après son frère, surprend l'opinion en rétablissant une liberté totale de la presse. Les

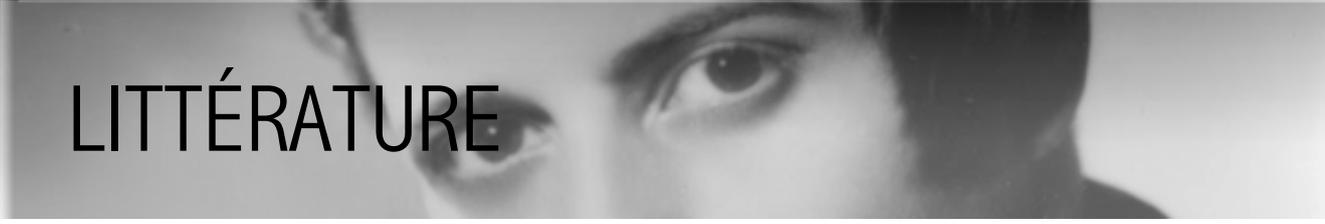
libéraux sont conquis par cette heureuse surprise. Toutefois, cela ne suffit pas à apaiser les ennemis des Bourbons qui redoublent les critiques contre le monarque. Acculé, ce dernier décide d'en finir avec les humeurs d'une presse décidément hostile à son encontre : le 25 juillet 1830, il légifère quatre ordonnances dans son château

de Saint-Cloud dont une qui supprime tout bonnement la liberté de la presse. Cette nouvelle provoque une déflagration dans le peuple parisien qui se soulève et, en trois jours, obtient l'exil de son roi qu'il avait appelé de ses vœux quelques années plus tôt. La



La France reçoit de Louis XVIII la charte constitutionnelle, Blondel Merry Joseph (1781-1853)

liberté d'expression provoque un raz-de-marée qui fait disparaître une dynastie millénaire que rien ne fera revenir. Elle obtient en trois jours ce qu'une révolution d'une dizaine d'années n'a pas obtenu : « *ce sont les idées qui mènent le monde* » aurait dit Renan.



LITTÉRATURE

Libres de penser

Par Ombeline Chabridon

La liberté d'expression a été assez malmenée durant les récentes élections américaines. Pourtant, c'est au nom de ce rêve de liberté qu'Ayn Rand fuit la Russie communiste où elle est née, en direction des États-Unis. Cette philosophe publie La Grève en 1957, à mi-chemin entre l'ouvrage de fiction et le roman d'anticipation.

Utopie ou dystopie ?

Ce livre est une dystopie : en tournant les pages, on pénètre un monde métallique, gris, glacial, où les personnages, de grands industriels à la tête de puissantes entreprises, semblent tout entiers dévoués à leur travail et à leur réussite. Ces personnages, d'ailleurs, n'ont pas vraiment de famille : la femme de l'un d'entre eux fait vainement valoir ses droits d'épouse auprès de son mari qui la délaisse, entièrement occupé à la production de son usine, et terriblement seul à la tête de son empire de métal.

Une scène m'a marquée en particulier. Elle oppose Dagny Taggart, l'implacable vice-présidente d'une puissante compagnie ferroviaire, à un vieux philosophe nommé Hugh Akston. La femme d'affaires, quand elle découvre l'identité d'Akston, se montre incapable de comprendre pourquoi un homme doué d'une telle intelligence a pu choisir de vivre reclus et préfère diriger un petit restaurant sur le bord d'une autoroute. Elle lui propose de travailler pour elle à New York et lui offre un très bon salaire, mais le philosophe, mystérieusement obstiné, refuse et ne donne pas d'explications.



Atlas sculpture, New York City, Lee Lawrie

On découvre, en avançant dans le roman, que tous les puissants de cette société choisissent, les uns après les autres, de se mettre en grève, fatigués d'être les seuls à travailler et à produire pour les autres, et même *malgré* les autres. A rebours d'un Etat totalitaire qui s'efforce de les empêcher de sortir du lot et de devenir trop riches, à rebours d'une société passive qui exige qu'on fasse tout à sa place au nom d'un pseudo-socialisme insensé, ces cerveaux s'enfuient, et choisissent de se regrouper dans une Atlantide moderne, utopie dans la dystopie, pour élaborer une nouvelle morale avant de partir à la reconquête du monde.

La responsabilité de penser

Cette nouvelle morale est développée dans la dernière partie du livre. John Galt est celui qui a entraîné tous les *grands* du monde dans cette gigantesque grève. Il prend la parole dans un très long discours diffusé à la radio, et il s'explique : « *J'ai arrêté le moteur du monde, [...] j'ai privé votre monde de l'esprit humain.* » Comme remède à la crise morale qui étouffe la société, John Galt présente la faculté de penser, inhérente à l'homme, et il dénonce la société qui néglige cette liberté fondamentale. La philosophie morale d'Ayn Rand est ainsi une sorte de rationalisme absolu :

Comme remède à la crise morale qui étouffe la société, John Galt présente la faculté de penser

« *S'il veut rester en vie, l'homme doit penser* ».

« *Si vous choisissez de vous dérober, vous vous dérobez à l'existence et vous chargez un être moral de penser à votre place, attendant de lui qu'il sacrifie son intérêt au vôtre pour vous laisser survivre dans l'absence totale d'éthique.* » Quelle étrange résonance trouve aujourd'hui la voix de cette femme qui se dressait en 1957 contre un socialisme mis en œuvre par un Etat-providence qui décharge l'homme de ses responsabilités les plus essentielles...

« *Il y a indépendance quand l'homme accepte le fait d'être le seul maître de son jugement et que rien ne peut le dégager de cette responsabilité.* » Il y a emprisonnement quand l'homme se décharge de sa raison et perd son bon sens le plus élémentaire. Il y a emprisonnement quand l'homme se sent libre de discourir, mais bien moins libre de méditer.

« *Après avoir renoncé à la raison, celui-ci s'est retrouvé ainsi à la merci de deux monstres qu'il ne pouvait ni comprendre ni contrôler : un corps mû par de mystérieux instincts, et une âme guidée par des révélations mystiques.* » Le discours de John Galt, avec ses accents cartésiens prêchant un rationalisme indépassable, ne satisfait pas. Si son appel à la réflexion individuelle est séduisant, son long



Ayn Rand, 1943, © Wikipédia

discours ne propose à l'homme aucune perspective plus haute, aucune transcendance capable de dépasser la mesure de la raison humaine, et n'offre aucun bonheur autre qu'individuel. La raison de vivre d'un homme ainsi que sa valeur morale se mesurent à l'aune de son propre bonheur, terriblement égoïste, et de l'application de ses talents. Au-delà, le vide : il n'y a pas d'immensité à l'horizon bouché de *La Grève*, il n'y a pas d'étoiles dans le ciel gris d'Ayn Rand.

“Vivre sans musique, sans joie et sans amour “

Il est une autre chose qui m'a glacée, chez Ayn Rand : elle ne laisse dans sa dystopie aucune place à la poésie, à l'art, à la beauté ou à l'amour. En un mot, elle ne laisse pas de place à la contemplation dans son monde de profit, parce que la contemplation est fondamentalement gratuite. La traduction française de Sophie Bastide-Foltz rend hommage à l'acuité fascinante de la plume d'Ayn Rand :

ses héros ne sont beaux que de leur volonté de fer, de leur détermination implacable, de leur résignation à toute épreuve qu'on peine cependant à trouver héroïque tant elle est inhumaine. L'amour, quant à lui, apparaît terriblement égoïste, lié à une sexualité qui ne devient plus que l'expression de l'estime de soi.

C'est à Ayn Rand que Jankelevitch aurait pu répondre quand il disait : “On peut, après tout, vivre sans le je-ne-sais-quoi, comme on peut vivre sans philosophie, sans musique, sans joie et sans amour. Mais pas si bien.” Dans un tel monde, le titre original de *La Grève* prend tout son sens : *Atlas shrugged*. Atlas hausse les épaules, et, fatigué de porter un monde absurde, il dépose son fardeau. Avec sa société qui se mesure en dollar, avec son quotidien vidé de musique, de couleurs, de rêve et de passion, avec son ciel privé de ses étoiles, le monde d'Ayn Rand est un globe de métal qui veut raisonner sans son âme. Pas si étonnant qu'Atlas choisisse de s'en décharger.

HISTOIRE DE L'ART



Les croquants croqués

Par Olivia Jan

Les caricatures d'Abel Damourette (1842-1878) ne craignent pas de dépeindre les mœurs quelque peu hypocrites de la société bourgeoise du XIXème siècle, dans une langue toutefois charmante.

A l'heure où l'on fait beaucoup de bruit autour de certaines caricatures, revenons à des dessins plus légers, issus d'un autre siècle où la liberté d'expression, si chère à notre temps, était déjà en vigueur. Laissons de côté la satire politique et ouvrons le bal avec le croqueur de mœurs, Abel Damourette, actif à Paris. Puisque trop peu d'éléments biographiques nous sont parvenus, que l'homme laisse place à ses œuvres ! Les noms des recueils sont évocateurs — *Les chattes parisiennes* ou encore *Fourberies des hommes* — et dévoilent d'ores et déjà les charmes de ces savoureuses planches de lithographie. Que le spectacle commence !

Les chattes parisiennes

Les dessins sont raffinés, les minois jolis, mais la plume mordante. Ne nous y trompons pas, la caricature est bien là. Elle ne réside pas ici dans la déformation des traits physiques, mais dans l'exagération des scènes et des échanges entre les personnages. Le genre de la caricature connaît en effet un essor fulgurant tout au long du XIXème siècle. La valse des gouvernements entre 1848 et 1870, largement raillée par les contemporains, se fait scène de théâtre, et les caricatures politiques pullulent. Au cœur de cette singerie, une nette évolution des mentalités et

LES CHATTES PARISIENNES.

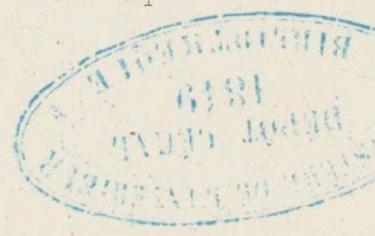


Chez Aubert, Pl. de la Bourse.

DARNAVALET

Juap. Aubert & C^{ie}

— *Qui aimes-tu en ce moment ?*
— *Personne.....*
— *Malheureuse ! et ton loyer ?*



des mœurs se développe. C'est en fait toute une société que fustigent la plume réaliste d'un Honoré de Balzac (1799-1850), la plume insolente d'un Oscar Wilde (1854-1900) et le crayon délicat d'Abel Damourette. Les « *chattes parisiennes* » sont la ligne de mire du lithographe qui campe deux élégantes minaudant sur la vie :

- « *Qui aimes-tu en ce moment ?* »
- *Personne.....*
- *Malheureuse! et ton loyer ?* »

Cri d'un cœur hypocrite. Damourette pourrait dire avec Balzac que « *le véritable amour ne calcule rien* » et dénoncer ainsi l'hypocrisie des femmes qui profitent de leurs amours pour en tirer quelque profit pécuniaire. Mais à l'audace on pardonne tout. Pire encore, on en acclame le charme indéfinissable. Et c'est ce double miracle de la fourberie couronnée que met en scène le lithographe.

Caprices de femmes

Le crayon de Damourette n'a de cesse de s'aiguiser contre la gente féminine dont Balzac dit qu'elle « *est un délicieux instrument de plaisir* » mais qu'il « *faut en connaître les frémissantes cordes, en étudier la prose, le clavier timide, le doigté changeant et capricieux* ». Les délicieuses coquettes sont démasquées. A son amant qui lui dit

qu'elle est toujours adorable, en voici une qui lui rétorque : « *Et à adorer !!* ». La demoiselle sait jouer de ses charmes et fait une moue élégamment capricieuse propre à faire fondre le vert galant, trop heureux de succomber à ses artifices. Rien n'est plus universel que cette coquetterie féminine. Consciemment ou inconsciemment, la femme exerce un pouvoir qui fait dire à Oscar Wilde : « *L'histoire de la femme est l'histoire de la pire forme de tyrannie que le monde ait jamais connu : la tyrannie du faible sur le fort. C'est la seule tyrannie qui perdure* ». Mais encore une fois, l'artiste absout le crime grâce à un dessin raffiné où la femme ne peut être effectivement qu'adorée tant elle est plaisante à voir dans sa robe délicatement soulevée. Gare tout de même aux caprices de femmes, nous dit Damourette !

Fourberies des hommes

Si le dessinateur prend un malin plaisir à moquer les femmes dans ses caricatures, les hommes ne sont certainement pas en reste. Hommes et femmes reçoivent le même coup de bâton, tous sont logés à la même enseigne. A un dessin finement tracé, à la tendresse de l'enlacement des deux jeunes gens, dans un bel intérieur bourgeois, l'artiste oppose un dialogue tout en ironie qui met le doigt sur les « *fourberies des hommes* » :



J. Darroulet

entre R. Rivoli 55

CARNAVALE I

Lib. Walter P. 28 R. Paradis P. 27. 28.

- Vous êtes toujours adorable
- Et à adorer !!

- « Tu relis mes lettres, chéri ?..... »
- Tous les jours, mon ange..... »
- Il y a six mois que je les ai brûlées, mon amour!..... »

Comment ne pas esquisser un sourire devant ce pauvre galant pris à son propre piège ? En français de cuisine, nous dirions que c'est le « dindon de la farce » et que « tel est pris qui croyait prendre ». L'échange est à la fois si tendre et si désopilant que l'on rit de bon cœur et que l'amant fourbe est pardonné. L'art de Damourette réside en ceci qu'il n'est ni vindicatif ni amer. Il est bon enfant et son charme est

suranné. Aux scènes dépeintes font écho des dialogues exquis et spirituels qui conservent la fraîcheur des modèles. Ce sont des écrins pour les yeux de velours, les bouches en cœur, les moues des amants, dont on rirait comme d'une personne que l'on aime mais dont on se moque d'autant mieux qu'on la connaît bien. « Qui aime bien, châtie bien » dit le proverbe. Le ton est percutant, universel même. Nous ferions bien de nous y reconnaître également. Caricature de mœurs, caricature de charmants charmeurs.





Tu ne diras point

Par Alban Smith

La liberté d'expression est ce qui permet la démocratie, et pourtant elle n'y est pas toujours acceptée. Elle se trouve face à une censure souvent dissimulée mais tout aussi dangereuse qu'une censure d'État.

Dans le débat public, nous sommes souvent paralysés par la difficulté de saisir cette formule aussi brumeuse que répétée. D'abord, il faut fixer la *liberté* à son acception politique : dans les limites de la loi, pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. L'*expression*, ensuite, a un sens infiniment large si elle comprend n'importe quelle forme d'expression (parole, comportement, et même expression artistique, etc.). Nous pouvons également rappeler l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, puisque c'est un droit fondamental que la liberté d'expression :

« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété

pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

À la suite du docteur en Science Politique Denis Ramond, il est intéressant de percevoir la double dimension de ce droit. Il y a, d'abord, une dimension négative de la liberté d'expression que pourrait illustrer la loi Gayssot (1990) en France ; loi justifiée par la nuisance supposée et son lien avec la "haine raciale". Ensuite, il y a une dimension positive qu'illustre alors le droit au discours négationniste aux États-Unis ; suivant le principe selon lequel toute idée doit participer au débat public – fut-ce de la pire des manières. Si les États-Unis peuvent se targuer d'une liberté d'expression quasi-totale (manifestations de



suprématises blancs ; cf. Charlottesville, 12 août 2020), le droit français rencontre plus de difficulté à établir une ligne claire. Il lui est difficile de bâillonner d'une main la liberté d'expression, avec la loi Gayssot que Paul Ricoeur appelait une « *politique de la juste mémoire* », et de l'autre, préserver le droit au blasphème dans nos théâtres et nos collèges au nom de la laïcité et d'une plus grande liberté d'expression.

Il n'y a pas de petite censure

Comme nous l'avons définie, la liberté est circonscrite « *dans la limite de la loi* », et la loi veut empêcher une

action de « *nuire à autrui* ». Alors, la liberté s'établit selon un critère de nuisance. Tout le problème de la formule, et peut-être celui de la liberté politique, est la définition du critère de *nuisance*.

Il est complexe de mesurer l'offense d'une expression, surtout si elle doit entraîner une répression. En France, elle est juridiquement limitée à l'incitation à la haine, la violence, la discrimination et la ségrégation. Sans nous interroger sur ces limites presque aussi vagues que la définition elle-même, il faut étudier le risque d'établir une censure quel qu'en soit le degré.

Une telle mission ne peut incomber à personne d'autre qu'à l'État,

puisqu'il a la fonction de l'organisation du politique. Alors, nous ne pouvons pas ne pas penser à Miniver. Dans la dystopie orwellienne 1984, Miniver est le Ministère de la Vérité dont la tâche est de lisser l'Histoire en la réécrivant si nécessaire. Ce genre d'institution étatique n'est pas sans risque. Le risque est la sélection du vrai par l'État, et la société serait alors la victime du premier gouvernement malveillant. Il faut choisir entre aucune restriction, c'est-à-dire aucune protection, ou une restriction ciblée, c'est-à-dire prendre le risque de la propagande. *Tu ne tueras point*, on arrive à *Tu ne diras point*.

Le politiquement correct, sournoise censure

Mais il y a peut-être plus dangereux encore que les pires régimes de censure. Il y a la censure spontanée. Il y a cette censure polymorphe et presque imperceptible. Il y a ce qu'on appelle le *politiquement correct*.

Née outre-Atlantique à la fin du XXème siècle, cette expression voulait dénoncer et moquer une attitude sociale qui cherchait à n'offenser aucune minorité. Plusieurs décennies plus tard, l'expression veut qualifier une façon socialement acceptable de s'exprimer. Il faut entendre ici qu'une personne s'interdira d'exprimer une opinion ou une idée, si elle est

susceptible de ne pas être acceptée par son cercle social. Dans l'autre sens, un cercle social moquera les opinions ou les idées s'opposant à celles du groupe. Est-il possible d'exprimer publiquement de la bienveillance envers certains politiques et écrivains sans être considéré comme déviant ?

Davantage que la polarisation et l'appauvrissement du débat public, le danger du politiquement correct est l'autocensure, et donc la soumission. En ce sens, il est fondamentalement un ennemi de la démocratie. Si une partie du peuple s'interdit l'expression de certaines opinions, l'intérêt général devient l'intérêt d'une élite. Le développement dans une société d'une "manière acceptable de s'exprimer" frappe en plein cœur le fonctionnement démocratique et sa liberté (d'expression). De plus, il faudrait étudier l'efficacité

d'une politique qui veut priver d'existence les opinions et les idées jugées trop graves. Quelle que soit sa forme, la censure n'aboutit-elle pas à la création de forces opposantes dans l'ombre très difficiles à combattre ?

La libre circulation des idées

À l'opposé, laisser libre cours à certaines opinions menaçantes n'est-il pas imprudent ? Non, une liberté

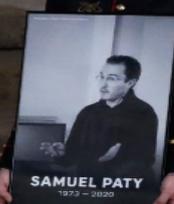
d'expression totale n'est pas imprudente si chaque individu politique participe au débat public ambiant.

Dans son essai *De la liberté* (1859), le philosophe et économiste britannique John Stuart Mill, pense cette liberté comme une *libre circulation des idées* (« *the marketplace of ideas* »), analogiquement au concept économique du *libre marché*. Cette pensée se retrouvait déjà en creux chez John Locke (1632-1704), et sert à présent de fondement à la pensée libérale anglo-saxonne. Cette libre circulation des idées doit permettre la défaite des idées fausses si elles sont en compétition avec la vérité. Cette méthode repose sur une confiance

Combattre les mauvaises opinions avec encore plus d'opinions.

envers la raison ; Kant croit que chaque homme est capable d'utiliser son entendement car nous possédons tous quelque chose de l'ordre de la Raison. Cette confiance envers la raison est aussi la foi des Lumières dont le devise est "*Aie le courage de te servir de ton propre entendement*". Ces réflexions donnent à l'essai de Kant *Qu'est-ce que les Lumières ?* (1784) une actualité brûlante. Il y expose comment la liberté est aussi le fruit d'un « *travail ennuyeux* ». Repousser toute forme de censure implique un effort : contourner la censure aussi insidieuse qu'elle soit, et s'impliquer dans le débat public.

Combattre les mauvaises opinions avec encore plus d'opinions.



De la prestidigitation du discours sur la liberté d'expression

Par Alain d'Yrlan de Bazoges

À première vue, tout semble déjà avoir été dit sur l'acte barbare qui a eu lieu à Conflans-Sainte-Honorine le 16 octobre 2020. Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie au collège, décapité par Abdoullah Anzorov pour avoir montré des caricatures du prophète, devient rapidement un symbole de la liberté d'expression. L'enseignant, figure par excellence de la République, est victime de l'obscurantisme religieux, et meurt pour avoir défendu jusqu'au bout notre droit à dire ce que l'on veut sans avoir à en être inquiété. C'est un récit beau et facile, que les media vont relayer unanimement. Le problème, c'est qu'après avoir peint cette belle histoire, nous ne sommes pas vraiment plus avancés.

Dans ces moments de recueillement national, on attend des responsables politiques de la solennité, de la décence et de la fermeté. L'époque semble ne plus nous le permettre, et nous avons vu les couacs se multiplier.

Commençons par celui qui est sans doute le plus drôle tant il est osé. Le chef de file de la France Insoumise, Jean-Luc Mélenchon, a ainsi déclaré sur LCI le surlendemain de l'attentat

qu'il y avait « *un problème avec la communauté tchétchène* ». Il faut admettre que la manœuvre est audacieuse. Comment condamner la tragédie sans froisser une part très importante de son électorat ? Rien de plus simple, camouflez un problème religieux en simple problème ethnique. Vous perdez ainsi le petit vote tchétchène sans indisposer le vote musulman dans son ensemble, ce qu'une appréciation complète du problème aurait nécessairement causé.



Portrait du Président Emmanuel Macron piétiné lors d'une manifestation anti-français à Istanbul, dimanche 25 octobre 2020, © AFP/Asin AKGUL/AFP

En effet, difficile de trouver des origines tchétchènes chez Abdelhakim Sefrioui, le salafiste franco-marocain qui a demandé la mort de l'enseignant, et qui a été mis en examen le 21 octobre pour sa « *complicité d'assassinat en relation avec une entreprise terroriste* ». De même, la tâche se révèle ardue pour trouver un quelconque lien entre la République de Ramzan Kadyrov et Brahim Chnina, le père d'un élève de Monsieur Paty, et mis en examen le 21 octobre pour « *complicité d'assassinat terroriste* ». Si le sujet n'était pas aussi grave, un tour de passe-passe aussi malhabile ferait presque sourire.

Passons ensuite aux polémiques absurdes qui ont eu lieu sur la scène internationale, à la suite des déclarations de notre cher Président. Dans un premier discours prononcé le 21 octobre, engagé sur la forme,

consensuel sur le fond, le Président réaffirmait le droit à la caricature. Dans nombre de pays arabes, ces propos furent mal compris, parfois volontairement comme dans le cas de la Turquie, et l'on vit se multiplier les manifestations anti-françaises et les *boycotts*. Dans ces pays où la liberté d'expression est au mieux un rêve, on a compris que c'était la République elle-même qui demandait et diffusait des caricatures du Prophète, tant l'idée qu'un journal puisse indépendamment décider de caricaturer qui que ce soit paraissait impensable. Inversement, lorsque le Président essaya de calmer la situation par un entretien le 31 octobre avec la chaîne qatarie *Al-Jazeera*, ce furent les *media* français qui surinterprétèrent ses propos comme un aveu de faiblesse et une atteinte à la sacro-sainte liberté d'expression.

L'humble opinion de votre serviteur est que se focaliser sur la notion de liberté d'expression est une impasse, car l'on ne peut tout simplement pas combattre une force belliqueuse comme l'islamisme par la simple proclamation d'une idée. Dans une folle *hubris* fukuyamienne, les républicains pensent qu'opposer une valeur abstraite, une simple absence de représailles à des propos, suffit à apaiser la force conquérante qu'est l'islamisme. Chaque année depuis la publication de cette thèse naïve de Fukuyama, les événements nous offrent des raisons de nous en moquer. Non, le marché et la démocratie libérale ne sont pas destinés à apaiser la planète tout entière, non, nous ne sommes pas arrivés à une situation de fin de l'Histoire. Tout au plus, on pourrait dire que l'Occident, dans son nihilisme, souhaiterait sortir de l'Histoire, et que c'est donc pour cela qu'il ne trouve plus la force de combattre des menaces qui sont, objectivement, bien malingres.

Mais admettons que l'on veuille tout de même mettre en avant la liberté d'expression dans ce combat. Dans ce cas, ne faudrait-il pas remarquer que le gouvernement, qui se fait aujourd'hui le défenseur farouche de la liberté d'expression, est le même qui, il y a quelques mois, a fait passer la loi Avia, qui vient toujours plus limiter cette même liberté d'expression ? Avec une certaine interprétation, la caricature *C'est dur d'être aimé par des cons* de Charlie Hebdo, tant

encensée aujourd'hui, pourrait effectivement être considérée comme haineuse par cette même loi Avia.

L'on ne pourrait trouver de meilleur exemple du grand paradoxe qui entoure aujourd'hui la liberté d'expression en France. D'un côté, nous continuons à nous penser comme de grands défenseurs de la liberté d'expression, de la liberté de critiquer et de caricaturer quelles qu'en soient les conséquences. Mais dans le même temps, nous élargissons toujours plus la définition des "propos haineux", et

les possibilités de poursuite (réseaux sociaux, cadre privé, etc.). On remarquera ainsi que la France ne cesse de



chuter dans les classements des organismes évaluant l'indice de démocratie. Le *Democratic Index* du journal britannique *The Economist* a ainsi placé en 2017 la France au bas du classement pour l'Europe occidentale, tant le passage en loi de mesures d'état d'urgence met en danger nos libertés, notamment d'expression.

Ces mesures naissent d'un raisonnement naïf, qui suggère qu'il suffit d'interdire la propagation de certaines idées pour que celles-ci

disparaissent. C'est une ridicule politique de l'autruche, qui veut que l'on s'attaque aux symptômes plutôt qu'à la maladie, et qui est destinée à échouer.

Dans une société fragmentée, où les populations ne sont plus très loin de vivre « *face à face* », pour reprendre l'expression de notre ancien Président, une parole libre ne peut se cristalliser qu'en des propos violents, haineux, car ceux-ci ne sont que le symptôme d'un refus de vivre ensemble.

**Qu'il est simple
de répéter ces
paroles
hypocrites sur la
liberté contre la
barbarie. Qu'il
est difficile
d'admettre les
problèmes sous-
jacents**

Le corps de l'enseignant encore chaud, toute la classe politique et médiatique chantait déjà son discours lyrique sur la belle et grande liberté d'expression. Qu'il est simple de répéter ces paroles hypocrites sur la liberté contre la barbarie. Qu'il est difficile d'admettre les problèmes sous-jacents. Mais Samuel Paty, et la République tant invoquée ces derniers temps, méritent mieux que ça.

ENTRETIEN EXCLUSIF



Geoffroy Lejeune : « *Il y a toujours un prix à payer quand on ose transgresser la doxa médiatique.* »

Interview menée par Arthus Bonaguil

Dans un entretien accordé en exclusivité au journal La Fugue, Geoffroy Lejeune, directeur de rédaction de Valeurs Actuelles s'exprime sur l'état de la liberté d'expression dans notre société.

Valeurs Actuelles est un journal fondé en 1966. Son positionnement politique est bien connu comme l'illustre la bio Twitter du compte du journal : "l'hebdo de la droite qui s'assume". A 28 ans, Geoffroy Lejeune devient directeur de la rédaction du journal, rôle qu'il occupe maintenant depuis quatre ans. Il intervient aussi régulièrement à la télévision et à la radio. Ses cheveux longs et sa moustache lui donnent parfois des airs de Vercingétorix des temps modernes.



Geoffroy Lejeune, 2019, ©Le Monde

Quel est selon vous l'état de la liberté d'expression dans la presse actuellement ?

Nous vivons une période paradoxale qui glorifie la liberté d'expression et fait des odes à l'esprit Charlie que nous sommes censés célébrer depuis cinq ans, alors qu'en parallèle de cela, cette liberté d'expression est en train de se restreindre. Des exemples récents assez dramatiques ont relativement peu mobilisé la profession et l'opinion pour défendre les personnes menacées dans leur liberté d'expression. Nous sommes donc dans une tenaille où l'on parle tout le temps de la liberté d'expression alors qu'elle se rétrécit sous nos yeux sans émoi grand monde.

Quel est en général le mode de financement des grands journaux en France, et n'est-il pas susceptible de menacer cette liberté d'expression en permettant la censure des propriétaires des grandes enseignes de presse ?

On me pose souvent cette question. Je pense qu'il est sain que le modèle de l'entreprise privée puisse s'appliquer dans les journaux : libre à chacun de partir si on ne lui laisse pas écrire ce

qu'il veut. Un propriétaire de journal peut effectivement se séparer d'un directeur de journal s'il n'est pas satisfait de son travail, mais cela se passe en toute transparence. Il est possible à quiconque voulant faire entendre sa voix, de participer à la création d'un média pour trouver sa place dans l'univers médiatique. On n'a toujours pas trouvé de meilleur fonctionnement, et celui-ci permet encore l'exercice du pluralisme et de la liberté d'expression.

D'ailleurs, c'est dans le service public (où il n'y a donc pas d'actionnaires), que la liberté d'expression et le pluralisme sont les moins respectés. On a récemment entendu sur France Inter lors d'une émission consacrée aux médias, une journaliste

demander au président du CSA pourquoi il n'était pas plus efficace dans sa lutte contre la banalisation du discours de droite dans des médias comme CNews. Alors que France Inter fait partie du service public financé par les impôts des Français, cette radio ne respecte absolument pas le pluralisme puisque presque tous les gens qui y ont pignon sur rue sont de gauche ou de centre-gauche, tandis qu'aucun ou très peu d'entre eux sont de droite. *In fine*, c'est sur le service public que l'idéologie et le sectarisme sont les plus

**Pour ma part, je
devais faire une
conférence avec
Charles Consigny à
Sciences Po Lille
avant d'être
décommandé la veille
de l'événement prévu,
en raison d'une levée
de boucliers de
certains étudiants.
Les masques tombent.**

présents. On aborde donc souvent le problème du financement des médias dans le mauvais sens.

Selon vous, quels sont les sujets sur lesquels la liberté d'expression est la plus menacée ?

C'est une question intéressante parce qu'il y a quelques années j'aurais répondu qu'il était très difficile de parler d'immigration ou d'islam. Mais ces dernières années le réel a été tellement violent sur ces questions-là, qu'il est devenu possible d'en parler sans être catalogué "méchant réactionnaire". Cependant, il existe encore à mon sens trois grands domaines où la liberté d'expression est vraiment en péril et où l'on risque la mort sociale si l'on ne parle pas dans le sens du vent.

Le néo-féminisme est le premier de ces champs. Ce mouvement qui vise à l'indifférenciation des sexes, et à une lutte revancharde des femmes contre les hommes conduisant à la guerre des sexes, ne peut être critiqué sans risquer l'excommunication sociale. Par ailleurs, les sujets liés à la mémoire (colonisation, esclavage, récit national) sont eux aussi concernés. L'écologie est le troisième domaine sensible : impossible de remettre en cause la *doxa* qui nous explique qu'il faut changer l'intégralité de nos modes de vie de toute urgence pour que la planète survive. Il est interdit de demander à ce qu'on commence par s'intéresser aux émissions chinoises de gaz à effet de serre.

Qui sont les personnes responsables du recul de la liberté d'expression sur ces sujets ?

C'est une mâchoire qui se referme : il y a d'un côté des minorités très actives qui ne représentent souvent qu'elles-mêmes mais qui sont très militantes et efficaces. Elles s'adressent à l'opinion en essayant de la sensibiliser. De l'autre côté, on peut accuser la lâcheté des acteurs institutionnels comme le CSA ou les grands médias qui épousent ces discours-là, de peur de fâcher les minorités actives souvent vindicatives et parfois violentes. Par exemple, cela fait plus de quatre mille ans que l'homme chasse, et les années 2020 et suivantes seront probablement celles où l'homme va s'interdire à lui-même de chasser. C'est un renversement anthropologique majeur qui s'opère sous la pression de militants antispécistes violents ultra-excités, qui n'existaient pas il y a quinze ans, et qui sont aujourd'hui capables d'asperger des vitrines de bouchers de faux sang, et d'attaquer des éleveurs pour faire régner la terreur. Les politiques et les médias jouent leur jeu en pensant que cela flatte l'opinion.

Le ton décomplexé des publications de Valeurs Actuelles, ou encore la présence quotidienne d'Éric Zemmour à une heure de grande écoute sur une chaîne d'information, ne sont-ils pas les signes que

malgré tout, en France, la liberté d'expression se porte bien ?

Il faut bien voir qu'il y a toujours un prix à payer quand on ose transgresser la *doxa* médiatique. *Valeurs Actuelles* le paie par de vives polémiques, des attaques en justice et des menaces sur nos locaux. C'est encore pire pour Éric Zemmour qui passe son temps au tribunal, et qui a déjà été agressé dans la rue, ce qui l'oblige à être protégé. Le signe encourageant c'est que ce genre de discours transgressif obtient aujourd'hui un écho dans l'opinion et qu'il fédère un nombre croissant de gens de bonne volonté, qui se rendent compte qu'on ne peut pas rester les bras ballants devant ce qui se passe dans notre société.

Que pensez-vous de l'usage que *Charlie Hebdo* fait de la liberté d'expression notamment par ses caricatures des religions, qu'elles portent sur Mahomet, le Pape ou la Vierge Marie ?

Il ne faut pas faire abstraction du contexte : on parle d'une rédaction qui a assisté à l'assassinat d'une quinzaine de ses membres il y a cinq ans, à cause de ses caricatures sur l'islam. Je trouve cela compréhensible qu'ils les publient encore et même courageux quand on voit les risques auxquels ils s'exposent. Par ailleurs, on a le droit de trouver ces caricatures vulgaires, pas drôles, déplacées et inutiles. Mais cela ne peut justifier un attentat ou des

menaces de mort. La liberté d'expression exige à la fois que *Charlie Hebdo* ait le droit de publier ces caricatures, et qu'on soit libre de les critiquer dans le cadre d'un débat.

Il y a un an, le président de la République Emmanuel Macron vous a accordé une *interview* exclusive. Avez-vous abordé avec lui les thématiques de la liberté d'expression dans notre société, ou encore du politiquement correct ? Comment jugeriez-vous son bilan sur ces sujets ?

Nous avons surtout parlé de l'aspect technique de l'immigration et de l'islam. Quant à son bilan, je suis mitigé. Lorsqu'il prend la parole pour rappeler les principes, il est plutôt cohérent, mais dans les faits il a laissé arriver au Parlement la loi Avia qui était une catastrophe (loi française adoptée en 2020 visant à lutter contre le contenu haineux sur Internet, quasi intégralement censurée par le Conseil constitutionnel. Ndlr). Cette loi est scandaleuse dans ses motivations et ses dispositions. Les historiens s'amuseront beaucoup de voir que des députés ont cru bon de légiférer d'urgence contre la libération de la parole. Cette loi ouvre la porte à la création d'un système de censure incroyable, dont les réseaux sociaux sont les gardiens, alors qu'on se rend de plus en plus compte de leur volonté de manipuler l'opinion.

Quel est selon vous l'état de la liberté d'expression dans les universités françaises ?

Ce qui est intéressant avec l'université, c'est que c'est le poste avancé de ce qui nous attend puisqu'elle accueille en théorie la future élite de la nation. Elle est en réalité le laboratoire de ce que les gens qui sont censés nous diriger préparent. C'est probablement l'endroit où l'on censure le plus. C'est là que Finkielkraut est menacé lors d'une conférence (Sciences Po), et que Sylviane Agacinski ne peut pas s'exprimer car elle est jugée lesbophobe en raison de son opposition à la PMA (université Bordeaux-Montaigne). Pour ma part, je devais faire une conférence avec Charles Consigny à Sciences Po Lille avant d'être décommandé la veille de l'événement prévu, en raison d'une levée de boucliers de certains étudiants. Les masques tombent. Cela révèle que cette future élite qui s'instruit aujourd'hui et nous gouvernera probablement demain, est très à l'aise avec l'idée de la censure. Les universités sont souvent dirigées par

des personnalités plutôt issues de la gauche ou carrément engagées à gauche. On constate donc qu'en réalité, dans notre pays, la censure et le sectarisme sont aujourd'hui les apanages de la gauche, alors que la droite se caractérise désormais par la volonté de confronter les idées au lieu de les censurer.

Êtes-vous optimiste pour l'avenir de la liberté d'expression en France ?

Ce que l'on voit n'incite pas à l'optimisme : la jeunesse est de plus en plus radicalisée et fermée, la société se disloque et les communautés ne s'écoutent plus et s'affrontent. Il y a un art de vivre à la française qui est en train de se perdre. L'art de la discussion animée, véhémement mais courtoise est en train de disparaître. Aujourd'hui les oppositions sont de plus en plus frontales et l'on cherche à faire taire ses opposants. Il existe encore des endroits où l'on peut débattre poliment mais il y en aura de moins en moins.

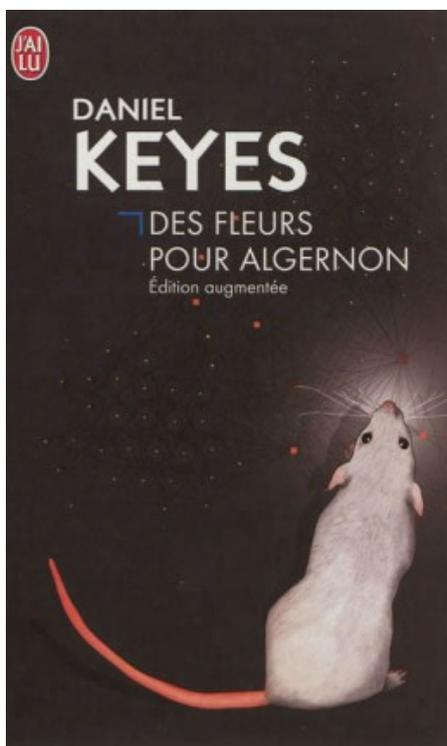
NOTRE COUP DE CŒUR ...

Des fleurs pour Algernon de Daniel Keyes

Par Armancio de Lauria

Charlie Gordon est un attardé, un débile qui subit les brimades de ses collègues de travail sans même s'en rendre compte. La providence liera cependant son destin à celui d'une souris : Algernon. Comme elle, il subit une opération chirurgicale ayant pour vocation de le rendre intelligent. Le roman, rédigé sous forme de comptes-rendus écrits par Charlie lui-même, et dont le style, la teneur et la qualité évoluent avec son intelligence, nous plonge au cœur de la nouvelle vie qui germe en lui. L'intelligence lui offrira-t-elle le

bonheur ou sa vie ne sera en réalité que celle d'une énième créature prométhéenne ? Défaire par la science ce qui a été lié par Dieu vaut-il la peine ? L'inconscience et la sérénité plutôt que la connaissance et le désespoir ? Autant de questions qui ne trouveront de réponse que notre émotion à la lecture des fautes d'orthographe de Charlie ou de ses envolées philosophiques, lyriques et amoureuses. Un bon roman nous fait considérer l'Autre, un grand roman nous fait considérer le reste à travers l'Autre, celui-ci en est un.



Nous contacter :

lafuguejournal@gmail.com

Nous suivre sur Facebook et Instagram :

[lafuguejournal](#)